## PROVINCE DE QUÉBEC

35e LÉGISLATURE

2e SESSION

Québec, le 13 juin 1996

## Cabinet du Lieutenant-Gouverneur

## Québec, le 13 juin 1996

Aujourd'hui, à quinze heures dix minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants:

- n° 5 Loi modifiant la Loi concernant les droits sur les mines
- nº 7 Loi modifiant le Code de procédure civile, la Loi sur la Régie du logement, la Loi sur les jurés et d'autres dispositions législatives
- 51 Loi concernant la mise en oeuvre des accords de commerce international
- nº 118 Loi modifiant la Loi sur les services gouvernementaux aux ministères et organismes publics

- nº 129 Loi modifiant la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement relativement aux navires de croisières internationales
- nº 132 Loi modifiant la Loi sur les permis de distribution de bière et de boissons gazeuses
- nº 133 Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.